Le parc Monjauze

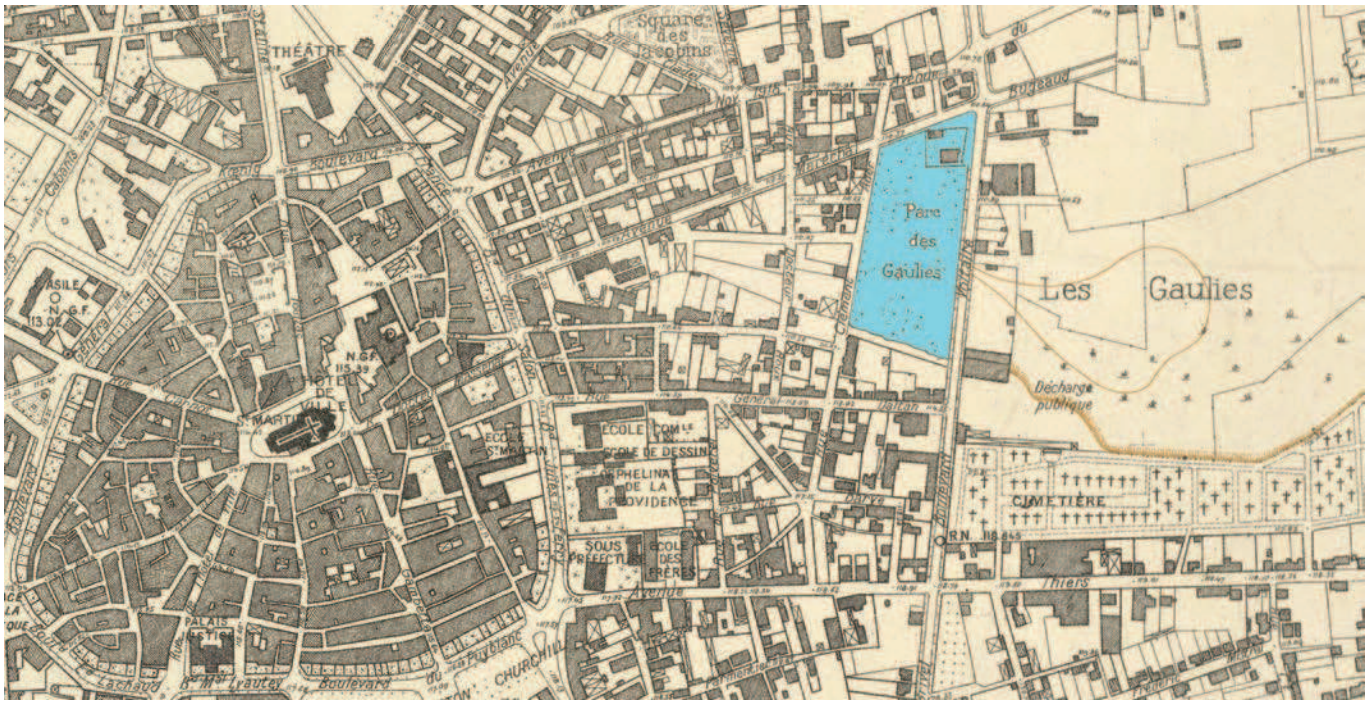

Le parc occupe un vaste espace dans une zone qui commence à s'urbaniser. Fond de plan topographique régulier, dressé et dessiné en 1947 par Charles Gay, géomètre-topographe. Archives municipales de Brive, 31 Fi 3.

Le parc Monjauze – appelé aussi parc des Gaulies (toponyme signifiant maré-cages) – est à l'origine la propriété de la famille Monjauze*. D'une superficie de trois hectares, il n'est en réalité qu'une parcelle du vaste domaine des Gaulies.

Le parc Monjauze à ses origines

En 1930, Louis de Nussac décrit le domaine des Gaulies dans son article *Notre bonne cité gaillarde* : il « possédait naguère miroir d'eau, avec pavillon romantique au bord, pont rustique, un parc avec de superbes ombrages et avenues ; il n'en reste que le noyau et une villa enfin qui a été agrandie. À la porte d'entrée de celle-ci une inscription portait : *Nobis et Amicis et non Aliis* (À nous et à nos amis, mais pas à d'autres). Une colonnade, des sculptures, dont un bénitier, un cloître ogival, avec de très artistiques chapiteaux, dressé au fond du parc seraient des pièces rapportées provenant du monastère voisin, des Jacobins... »

Le parc ayant été peu à peu abandonné, les vestiges ont été emportés par des amateurs ou détruits par des vandales.

En 1950, Marie-Rose Guillot, conservatrice du musée Ernest Rupin, demande le transfert de ce qui reste des vestiges dans le jardin du musée. Mais une démolition urgente d'un appentis adossé à la maison entraîne la destruction de petites colonnettes. M.-R. Guillot, après cette déception, se dit favorable au maintien sur place du reste, à condition que ceux-ci soient protégés et entretenus. Ce fut le cas notamment pendant les travaux de la maison. Les colonnes de la terrasse côté jardin et l'ancien bénitier du couvent restèrent intacts.

Un petit étang était également présent dans le parc, alimenté par un ruisseau qui traçait le chemin suivant : Malecroix, avenue Thiers de l'époque, fossé proche de l'actuel stadium, boulevard Voltaire à la hauteur de la piscine et de la rue Verlhac-et-Monjauze.

Son évolution dans la seconde moitié du xx^{e} siècle

Après la rénovation de la maison familiale comme auberge de jeunesse – fondée par Maurice Bourgueuil en 1948 –, le foyer des jeunes travailleurs est bâti en 1962 (comportant 62 logements économiques et familiaux). En 1967, le compte rendu d'une réunion de la commission départementale des sites nous apprend qu'un centre d'accueil (annexe de l'auberge de jeunesse) est en construction et qu'un boulodrome occupe une partie de la surface restante du parc. Cinq ans plus tard, en 1972, la ville fait édifier la piscine municipale, qui occupe un tiers du parc, et crée des espaces verts. Le 2 novembre 2015, un centre aquatique modernisé ouvrira ses portes en lieu et place de l'actuel stade nautique.■

Texte et images : archives municipales

* De la famille Monjauze, on retiendra Henri Monjauze (1865-1940). Ancien notaire à Objat, il habite la villa des Gaulies à Brive en 1918. Écrivain régionaliste, auteur dramatique, félibrige (défenseur de la langue d'oc), il est l'un des fondateurs de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze en 1878. Il a écrit avec Pierre Verlhac sous le pseudonyme Verlhac-Monjauze. Le nom de la rue Verlhac-et-Monjauze a été attribué le 20 juillet 1949 par délibération du conseil municipal.

Vue aérienne du parc Monjauze dans les années 1930. Photographie réalisée par la Compagnie aérienne française. Archives municipales de Brive, 29 Fi.